

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

L'information donnée ci-dessous correspond à l'état actuel de notre connaissance et de notre expérience du produit et n'est pas exhaustive. Elle s'applique au produit en l'état, conforme aux spécifications, sauf mention contraire. En cas de combinaison ou de mélange, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Elle ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

<p>GROUPE ROULLIER 27, Avenue Franklin Roosevelt Boîte Postale 158 35408 St MALO Cedex ☎ : 02 99 20 65 20 Télex : 950 110</p>	<p>Présentation et règles de rédaction conformes à la norme NF T01-102</p>
	<p>RISQUES SPECIFIQUES Aucun</p>
<p>1 Identification</p>	
<p>1.1 Nom du produit</p>	<p>Magnésie</p>
<p>1.2 Code produit</p>	
<p>2 Composition / Informations sur les composants</p>	
<p>2.1 Nom chimique</p>	<p>Oxyde de magnésium</p>
<p>2.2 Synonymes</p>	<p>Magnésie calcinée</p>
<p>2.3 Noms commerciaux</p>	<p>Oxyde magnésie espagnole, grecque, chinoise</p>
<p>2.4 Formule</p>	<p>MgO</p>
<p>2.5 Poids moléculaire</p>	<p>40,31 g/mol</p>
<p>2.6 N° CAS</p>	<p>1309-48-4</p>
<p>2.7 N° EINECS</p>	<p>215-171-9</p>
<p>2.8 Composants ou impuretés apportant un danger</p>	<p>Aucun</p>
<p>3 Identification des dangers</p>	
<p>3.1 Principaux dangers du produit Effets néfastes</p>	<p>Légèrement irritant</p>
<p>3.2 Principaux symptômes liés à l'utilisation</p>	<p>Aucun</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

4 Premiers secours	
4.1 Effets	
Inhalation	Degré de risque : 0 (voir page 9) - Irritations du nez et des poumons (troubles respiratoires si grandes quantités de poussières) - possibilités de suffocation
Yeux	Degré de risque : 1 - Irritations mécaniques dues aux particules du produit - Peut provoquer des larmoiements et des rougeurs aux yeux (dus au caractère basique du produit)
Peau	Degré de risque : 0 - Peut provoquer des irritations après un contact prolongé et répété avec le produit
Ingestion	Degré de risque : 1 - Peut provoquer des indispositions (rapide élimination dans les urines)
4.2 Premiers secours	
Inhalation	- Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée
Contact avec les yeux	- Rincer l'œil à l'eau courante en maintenant les paupières largement écartées (utilisation d'un lave-œil) - Consulter un ophtalmologiste en cas de douleurs persistantes
Contact avec la peau	- Retirer les chaussures et les vêtements souillés - Laver la peau à l'eau savonneuse - Remettre des vêtements propres
Ingestion	- Rincer la bouche parfaitement - Boire de l'eau fraîche
4.3 Recommandations générales	Ne pas hésiter à prévenir un médecin
4.4 Annexe médicale	Aucune

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

5 Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1 Moyens d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction sont utilisables (choisir l'eau pulvérisée)
5.2 Moyens d'extinction inappropriés	Aucun
5.3 Risques particuliers	Incombustible
5.4 Mesures de protection en cas d'intervention	
5.5 Autres précautions	Enlever les récipients exposés au feu, sinon les refroidir avec de l'eau pulvérisée
6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
6.1 Précautions individuelles et collectives	<ul style="list-style-type: none"> - Interdire l'accès au public avant un nettoyage complet - Port de vêtement de travail, de chaussures, de gants, de lunettes de sécurité, d'un masque anti-poussières - Ventilation, si déversement dans un local fermé
6.2 Méthode de nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter le produit à l'aide de moyens mécaniques - Placer les résidus dans un récipient propre, correctement étiqueté - Nettoyer l'emplacement à l'eau - Eviter le balayage car dispersion de poussières dans l'air
6.3 Précautions pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Ne présente pas de risque particulier - Ne pas déverser dans le milieu naturel en grande quantité (égout, rivière, sol)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

7 Manipulation et stockage	
7.1 Manipulation	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas manipuler des sacs endommagés. - Bien nettoyer les zones de travail pour éviter l'accumulation de poussières - nettoyer les vêtements et l'équipement à la soufflette
7.2 Stockage	<ul style="list-style-type: none"> - Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques - En vrac : tenir dans un local sec, drainé, ventilé, à l'abri du soleil - En sac : empilement sur trois rangées sur une zone propre et sèche, aération entre la pile et le sol
7.3 Nature des emballages	<ul style="list-style-type: none"> - Vrac : acier revêtu - Sac : papier, polyéthylène
7.4 Autres précautions	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter le stockage avec des acides forts et des inter halogénés
8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle	
8.1 Mesure d'ordre technique	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne aération des locaux
8.2 Protection respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> - Masque - Filtre anti-poussières P1
8.3 Protection des mains	<ul style="list-style-type: none"> - Gants de sécurité (PVC, néoprène, caoutchouc)
8.4 Protection des yeux	<ul style="list-style-type: none"> - Lunettes de sécurité - Lunettes chimiques, si empoussièremment important
8.5 Protection de la peau	<ul style="list-style-type: none"> - Vêtement de travail, chaussures ou bottes de sécurité (PVC, néoprène, caoutchouc) - Ne pas remettre des vêtements souillés
8.6 Autres précautions	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas manger, boire, fumer sur les zones de travail

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

 Date :
 Révision : 0

MAGNESIE

9 Propriétés physiques et chimiques	
9.1 Aspect	- Semoulette ou poudre rosées
9.2 Odeur	- Inodore
9.3 pH	11 à 12 (solution à 10%)
9.4 Point/intervalle d'ébullition (1013 mbar)	3600°C
9.5 Point/intervalle de fusion	2800°C
9.6 Point d'éclair	- Non applicable
9.7 Inflammabilité	- Non applicable
9.8 Auto-inflammabilité	- Non applicable
9.9 Danger d'explosion	- Aucun
9.10 Propriétés comburantes	- Aucunes
9.11 Pression de vapeur	- Négligeable
9.12 Densité relative	3,58 (eau = 1)
9.13 Solubilité	- Soluble dans l'acide dilué et dans une solution de sel d'ammonium - Peu soluble dans l'eau (formation d'hydroxyde de magnésium) - Non soluble dans l'alcool
9.14 Viscosité	- Non applicable
9.15 Température de décomposition	- Non applicable
9.16 Coefficient de partage P (n-octanol/eau)	- Non applicable
9.17 Autres données	- Aucunes

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

10 Stabilité et réactivité	
10.1 Stabilité	- Stable
10.2 Conditions à éviter	- Aucunes
10.3 Matières à éviter	- Acides forts - Inter halogénés (ex : Bromide pentafluoride)
10.4 Produits de décomposition dangereux	- Aucun
10.5 Autres informations	- Réaction exothermique avec les acides forts
11 Informations toxicologiques	
11.1 Toxicité aiguë	
DL ₅₀ , voie orale	- Non disponible
DL ₅₀ , voie dermique	- Non disponible
DL ₅₀ , inhalation	- Non disponible
Irritation	- Aucune
Sensibilisation	- Aucune
11.2 Toxicité chronique	- Des contacts prolongés et répétés peuvent conduire à des irritations
11.3 Appréciation	- Aucune

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

12 Informations écologiques	
12.1 Toxicité aiguë	
CL ₅₀ , poissons	- Non concerné
CE ₅₀ , algues	- Non concerné
CL ₅₀ , daphnies	- Non concerné
12.2 Comportement environnemental	
Mobilité	- Moyenne
Persistance	- Moyenne
Dégradabilité	- Moyenne
Potentiel et bioaccumulation	- Non disponible
12.3 Appréciation	- Aucune
13 Considérations relatives à l'élimination	
13.1 Traitement des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Ramassage et évacuation selon législation sur les traitements des déchets (décharges, incinération) - Tenir compte des réglementations officielles des autorités locales - Voir le décret n°77/974 du 19.08.1977 sur les déchets générateurs de nuisances et instruction technique du 22.01.1980 sur les déchets industriels
13.2 Traitement des emballages	<ul style="list-style-type: none"> - Bien vider les sacs - Rincer l'emballage et traiter l'effluent comme le produit - Tous les déchets d'emballages peuvent être recyclés ou évacués vers un centre agréé (incinération)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

14 Informations relatives au transport				
14.1 N° ONU	- Aucun			
14.2 Classification	- Non soumis			
	ADR	RID	IMDG	OACI
- Risque subsidiaire				
- Groupe d'emballage				
- Etiquettes (n°)				
- Numérotation panneaux citernes				
- Fiche CEFIC				

15 Informations réglementaires				
15.1 Etiquetage CEE	Non réglementé (- CEE : directive 67/548/CEE adaptée par la directive 91/325/CEE concernant les substances dangereuses, - FRANCE : art L231-6 arrêté du 10.10.1983 modifié par l'arrêté du 16.01.1992 du Code du Travail)			
15.2 Valeurs limites autorisées				
TLV (ACGIH)	- TWA = 10 mg/m3 (fumées d'oxyde de magnésium)			
Autres	- PEL-TWA = 10 mg/m3 (fumées d'oxyde de magnésium) - PEL-TWA = 15 mg/m3			
15.3 Autres réglementations	- Non soumis à la loi n°76/663 du 19/07/1976 concernant les installations classées			
16 Autres informations	- Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la directive 97/155/CEE			
16.1 Date d'édition				
16.2 Révision n°				
16.3 Objet de mise à jour				

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date :
Révision : 0

MAGNESIE

DEFINITION DES DEGRES DE RISQUE ET DE PRECAUTION	
- 0	Aucun risque en toutes conditions. Aucune précaution nécessaire.
- 1	Risque de conséquences légères (1) seulement dans des circonstances particulières (a). Précautions générales et élémentaires à prévoir seulement dans des circonstances particulières.
- 2	Risque de conséquences graves (2) dans des circonstances particulières (a) ou risque de conséquences chroniques. Précautions spéciales à prévoir seulement dans des circonstances particulières (a) ou en cas d'exposition chronique.
- 3	Risque de conséquences légères (1) en toutes circonstances (b). Précautions générales et élémentaires à prévoir en tous cas.
- 4	(=3+2). Précautions générales et élémentaires en tous cas, plus précautions spéciales dans des circonstances particulières (a) ou en cas d'exposition chronique.
- 5	Risque de conséquences graves (2) en toutes circonstances (b). Précautions spéciales en tous cas.

(1)	Conséquences légères = premiers soins suffisants pour exclure tout risque grave.
(2)	Conséquences graves = lésions irréversibles ou mort si pas traitement immédiat ou spécial (médecin).
(a)	Circonstances particulières = quantités ou concentrations exceptionnelles, température ou pression élevée, contact avec produits non courants, opérations particulières, contact chronique (prolongé et répété).
(b)	Toutes circonstances = n'importe quelle quantité ou concentration, température et pression ambiante, contact avec air et eau, petite manipulation, contact instantané.